

La ville de Gassin recrute un agent technique Jardinier polyvalent pour le service entretien des espaces vert et voirie, contractuel du 1^{er} juin au 30 septembre.

Rattaché au Centre Technique Municipal et Placé sous l'autorité directe des responsables de service, vous assurerez les missions suivantes :

Missions :

- Aménagement et entretien des espaces verts et boisés.
- Entretien, taille, plantation, arrosage, fertilisation d'arbres, arbustes, plantes à feuillage et à fleurs.
- Création et maintenance de système d'arrosage automatique.
- Renfort ponctuel sur les autres services (montage de tentes, barnums, podiums, mise en place de barrières, transports de matériel pour manifestations ou autres)

Profils demandés :

- Savoir travailler seul ou en équipe
- Connaissance de base en botanique (plantes méditerranéennes...)
- Connaissance de base des adventices, parasites, maladies végétales et traitements
- Connaissance du matériel à utiliser et des techniques d'entretien
- Être autonome, polyvalent et réactif
- Ecoute et application des consignes
- Avoir le sens de l'organisation
- Faire preuve de rigueur
- Relations avec l'ensemble des agents de la commune, des élus afin d'optimiser l'exécution des tâches qui lui sont confiées
- Permis de conduire B en cours de validité

Compétences :

- Appliquer les obligations réglementaires liées aux sites
- Prévenir les risques naturels et d'accidents
- Contrôle des équipements, des accès pour prévenir les risques du public
- Appliquer les règles de sécurité dans le cadre de l'utilisation des outils

Savoir-faire :

- Planter arbres, arbustes, plantes à massifs
- Exécuter des chantiers d'entretien et d'aménagement à partir d'un programme de travail
- Réaliser des tailles saisonnières, un entretien des végétaux et d'arbres de petite taille
- Tondre les espaces verts et prairies
- Gérer et valoriser les déchets produits sur site
- Relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter les responsables

Conditions de travail :

- Port de vêtements et protections professionnels adaptés
- Travail en extérieur
- Déplacement sur les sites
- Rythme de travail en fonction des saisons et des impératifs de service
- Disponibilité lors d'opérations et d'événements exceptionnels (neige, inondation, tempête, etc.)
- Travail possible en hauteur à l'aide de nacelle ou d'échelle pour l'élagage ou la taille, accroupi ou courbé pour les plantations, le désherbage.
- Port d'équipements de protection individuelle (gants, chaussures, combinaison, lunettes, casque, etc.)
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits

Temps de travail : Temps complet, 35 h 00 hebdomadaire

Horaires de travail : du lundi au vendredi 8h00 – 12h00 et 13h30 – 16 h30 (horaires continus possible durant forte chaleur 6h00 – 13h00 avec 20 mn de pause)

Lettre motivation et CV à transmettre par mail au service ressources humaines :

ressources.humaines@mairie-gassin.fr